

## **Quel REDD+ pour les forêts méditerranéennes ? Une réponse à construire**

*Marie Calmel, Anis Chakib*  
ONF International, France

Selon les scénarios les plus favorables du GIEC, la région méditerranéenne – déjà très exposée aux catastrophes naturelles – va connaître au cours des quarante prochaines années, des changements climatiques d'une ampleur exceptionnelle. Dans un contexte d'augmentation démographique et de convergence économique Sud/Nord attendu dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Plan Bleu, 2009), la pression anthropique grandissante va exacerber les effets du changement climatique, notamment sur les écosystèmes forestiers méditerranéens qui sont en interaction permanente avec l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'artisanat, l'urbanisme et les loisirs et qui jouent un rôle essentiel tant en matière d'atténuation du changement climatique (via l'absorption de CO<sub>2</sub>) qu'en matière d'adaptation à ces changements. En Méditerranée plus encore qu'ailleurs, les activités d'adaptation du secteur forestier aux changements climatiques (plantation, enrichissement, assistance à régénération naturelle, réduction de la déforestation et de la dégradation, etc.) font partie des activités éligibles au mécanisme REDD+ adopté à Cancun, lors de la 16<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). La question se pose de savoir si les pays méditerranéens vont pouvoir profiter des flux financiers dégagés pour ce mécanisme.

La présentation reviendra sur le mécanisme REDD+ tel qu'il a été adopté à la CCNUCC et dressera un état des lieux de la mise en œuvre du mécanisme au niveau international, notamment dans ses déclinaisons sur les marchés volontaires du carbone. Il tentera surtout de poser la question du potentiel REDD+ pour la région MENA, en particulier pour les pays du PCFM (Maroc, Algérie, Tunisie, Turquie, Liban, Syrie). Entendu qu'il existe aujourd'hui plus de questions que de réponses et que celles-ci restent à construire et à défendre sur la scène internationale et au sein des pays eux-mêmes.

La présentation est construite comme suit :

1. Présentation du mécanisme REDD+ à l'échelle internationale
  - a. Rappel historique
  - b. Accord de Cancun (Champs d'application / Phases de mise en œuvre)
  - c. Les financements REDD+
2. Les spécificités méditerranéennes du REDD+
  - a. Dynamique de déforestation/dégradation

- b. Surfaces forestières
  - c. Niveaux d'émission et de séquestration
- 3. Les enjeux d'un mécanisme adapté à la région
  - a. Négociations internationales
  - b. Vulnérabilité aux changements climatiques